

111^E ET 112^E RAPPORTS ANNUELS DE LA RÉDACTION 2009-2010

1. Publication du Glossaire

Le fascicule 113 (pages 393 à 448 du tome VIII), rédigé par MM. Liard, Müller, Chevalley, Fluckiger et Maître, mène le lecteur de *gògan* à *gònyon*, sur un parcours aux nombreux détours (ces pages contiennent 158 articles, enrichis d'une carte onomasiologique et agrémentés de 6 illustrations), ponctué de longues haltes (en particulier dans les familles de *gòlyə* «flaque; mare; étendue d'eau» et de *gonfler*) et de stations un rien plus brèves (notamment avec *goitreux*, *gonfalon* et la famille de *gònyə* «vaurien; camelote»). Le cheminement lexicographique proposé au lecteur est évidemment dicté par les contraintes de l'ordre alphabétique, qui confère à chaque fascicule sa physionomie propre. Cette livraison-ci fait la part belle aux matériaux indigènes, avec 112 entrées en patois, 27 en (ancien) français (ou en latin) régional et 19 articles seulement qui sont rédigés sous un en-tête français. Il convient d'ajouter que peu de mots de cette dernière catégorie sont de purs emprunts et que, même dans ce cas (phénomène maintes fois relevé; cf. par exemple les *Rapports* de 1925, p. 4, de 1934, p. 5, de 1955-1956, p. 4-5, de 1980, p. 4), nos patois manifestent souvent leur créativité en développant des acceptions et des tournures originales.

Vu la récente constitution d'une Commission scientifique (cf. ci-dessous p. 43) et la nature des échanges de vues qui s'en sont suivis entre ses membres et la rédaction, il a paru judicieux de compléter la brève présentation de ce fascicule par l'évocation du processus rédactionnel en vigueur au sein de l'institution et par quelques considérations relatives au codage propre au dictionnaire qui en émane.

*

Le *Glossaire* publie des données d'une richesse morphologique et sémantique exceptionnelle. On ne fournira qu'un exemple de cette qualité digne d'être soulignée, bien qu'elle puisse passer pour banale aux yeux du spécialiste en contact régulier avec un corpus de cette nature et de cette ampleur. La phonétique (ou la graphie), secondée par les lois de la dérivation, a permis la réunion dans ce fascicule d'une partie importante de la famille de *gòlyə* «flaque d'eau; mare, étang; grande étendue d'eau» (on ne mentionne, ici et ci-dessous, qu'un choix de sens). Ce regroupement illustre, par le biais d'un mot d'une grande vitalité (laquelle se perpétue dans son descendant français régional *gouille*), les potentialités remarquables des patois du point de vue de la formation des mots (phénomène souligné à plusieurs reprises dans les précédents *Rapports*, tel celui de 1946, p. 5). En l'occurrence, *gòlyə* a engendré, directement ou non, 28 formations différentes (dont 8 hors fascicule), à savoir:

braḡfā gòlyə «individu enclin à se salir» (composé rédigé sous *brasse-*)
goillu «profond, d'un endroit du lac» (dérivé en - ū t u)
gòl «bourbier; mare» (variante masculine)
gòlyə «petite flaque d'eau» (- a t t u)
gòlyasə 1 «eau stagnante» (- a c e a)
gòlyasi «être rempli de flaques; brasser de l'eau» (- a c e a r e), d'où:
 gòlyachèri «enfant jouant souvent avec de l'eau» (- a r i u + - ě l l u)
 gòlyasə 2 «femme qui lave beaucoup; buveur» (déverbal féminin), d'où:
 gòlyasən «petit-lait» (- ò n e)
 gòlyasən «garçon qui se salit en pataugeant» (- ò n e)
Gòlyasən sobriquet (- a c e u + - ò n e)
gòlyatsi «être rempli de flaques; brasser de l'eau» (- a c c a r e)
gòlyatsən «petit-lait réservé comme boisson» (- a c c a + - ò n e)
gòlyè «petite flaque» (- ĩ t t u)
gòlyé «flaque, généralement grande» (- a c e u), d'où:
 gòlyasən «petite flaque d'eau» (- ò n e)
 gòlyasū «humide, marécageux» (- ū t u)
gòlyèta «petite flaque d'eau» (- ĩ t t a)
gòlyi «former une mare» (désinence - a r e), d'où:
 règòlyi «regorger d'eau; refluer» (préfixé en *re-*), d'où:
 règòlyə «remous» (déverbal féminin)
 a règòlyə moŋa «à foison» (composé avec *mòr* «museau»)
 règòlyəu «étang» (- a t ò r i u)
gòlyən «petite flaque d'eau» (- ò n e), d'où:
 Gòyənè lieu-dit (- ĩ t t u)
goulyi «endroit où abondent les étangs» (- a r i u)
goulyirə «étang» (- a r i a)
tapa gòlyə «individu allant dans les flaques; lourdaud» (composé qui sera rédigé sous *tape-*).

On notera que les quatre homophones *gòlyasən* sont réunis sous un en-tête unique, bien que leur formations soient distinctes. Ce traitement est relativement exceptionnel; on trouve cependant dans le *Glossaire* un certain nombre de cas où l'on procède, pour des raisons pratiques d'exposition lexicographique, à des regroupements comparables (voir par exemple *gòlèta* et, dans d'autres fascicules, *fifərlé*, *fion* et *gèrlayi*).

Ce fascicule apporte un lot supplémentaire d'expressions idiomatiques et de locutions figurées, ainsi que d'exemples pittoresques et d'anecdotes plaisantes, comme ce dialogue (rapporté dans le patois de F Villargiroud) entre un enfant valaisan et sa mère à la vue d'un étranger: *Vouintə vin chi-l-òmou! I n'a ran dè gouòtrou! — Fon jèmé chə moùòkò dè kòkon kə n'a pò ti chə mìnrou, regarde cet homme! Il n'a pas de goitre! — Il ne faut jamais se moquer de quelqu'un qui n'a pas tous ses membres (sous goitre 1°). Par ailleurs, il enrichit le répertoire des rimailles, devinettes, croyances, dictons et proverbes mentionnés dans le *Glossaire*, comme en témoigne le choix d'exemples ci-dessous:*

— Rimaille de V Grône: *Le Dzake de Dyan di Tsanplan y'a vindouk la gona pòr un pan blan*, Jacques fils de Jean de Champlan (village de la commune de V Grimisuat) a vendu un costume pour un pain blanc (sous *gona* 3° 1);

— Devinette de V Lourtier: *On grănāi fçūra di ratè?* — *a gôtro*, un grenier à l'abri des souris? — Le goitre (sous *goitre* 1°);

— Croyance de J Épauvillers: *Kountr la vrïn dé sèrpan è fā bouèr in-n goungnè d'ā bnèt l mètïn d Pèty*, contre le venin des serpents il faut boire une gorgée d'eau bénite le matin de Pâques (sous *gongnê* 1°);

— Diction de Vd Ormont-Dessus: *Raya da matin fā vèri lou moulin, raya da la né fā sètchi lou gòzè*, rayon de soleil du matin fait tourner les moulins, rayon de soleil du soir fait sécher les flaques d'eau (sous *gòlyé* 1°);

— Proverbe de J Ajoie: *Nə bot djamè ton doua antr lo gon è lè pāmèl*, ne mets jamais ton doigt entre le gond et la paumelle, ne t'immisce pas dans les affaires d'autrui (sous *gond* 1°).

L'onomastique n'est pas en reste dans ce fascicule. La toponymie est abondamment représentée, spécialement sous *gòlyə* et sous plusieurs de ses dérivés (mais aussi sous *goitreux* 4°, *goleirən* 3°, *gòlèta* 12°, *goleze* 2° et *gonfalon* 6°), les principaux sens de ces appellatifs étant étroitement liés aux réalités topographiques. L'anthroponymie occupe une place plus modeste, mais d'un grand intérêt (voir *goitreux* 3°, *gòlyə* 7°, *gòlyən* 5°). Par ailleurs, on enregistre deux noms de vaches: *Gòtrāuza* à Vd Blonay (pour les variantes, cf. *goitreux* 10°) et *Gólachə* à V St-Maurice (sous *golachə* 3°).

Les articles *goitre* (pour son sens propre, identique au français), *goitreux* (pour son substantif féminin, qui désigne le narcisse, spécialement le narcisse des poètes), *gonfalon* (dans son acception principale de «bannière religieuse, employée comme étendard de procession») et *gonfle* 2 («météorisation») sont munis d'une rubrique encyclopédique. Une carte onomasiologique couvrant la Suisse romande et les régions limitrophes complète l'article *gonfle* 1; on y a fait figurer les principaux types lexicaux patois employés pour désigner la congère.

*

La majorité des lecteurs du *Glossaire* ne connaissent pas le processus rédactionnel complexe qui aboutit à la publication d'un fascicule; aussi n'a-t-il pas paru vain de l'évoquer à leur intention. La caractéristique fondamentale de l'activité rédactionnelle au *Glossaire* est la collégialité scientifique, concrétisée par un traitement itératif appliqué aux articles. Une fois rédigés par leur signataire, ces derniers sont révisés par un collègue (qui, fiches en main, vérifie dans le détail le traitement qui en a été fait), mis au net, revus par le rédacteur en chef (qui veille notamment à leur cohérence au sein de l'œuvre considérée dans son ensemble) et à nouveau mis au net. Ils sont alors confiés à l'œil critique d'un lectorat plus large, composé de rédacteurs émérites et de l'ensemble de la rédaction. Les remarques

émanant de ces lecteurs-correcteurs sont ensuite discutées lors de séances d'épreuves. Enfin, une fois les ultimes corrections apportées, la tranche alphabétique constituée à partir des différents articles est transmise à l'imprimeur en vue de sa mise en page.

Cette pratique, exigeante et gourmande en temps, mais fructueuse et garante d'une haute fiabilité scientifique, est en vigueur depuis des décennies. Elle a pu subir des adaptations ou des infléchissements de détail par rapport à la formule originelle; elle en respecte assurément l'esprit, tant il est vrai que le souci de mise en réseau des compétences de chacun animait déjà les fondateurs du *Glossaire*, comme en témoigne cette remarque de la rédaction d'alors: «Les trois rédacteurs principaux n'ont pas à s'occuper seulement d'un tiers de ces fascicules, mais ils se contrôlent et se corrigent mutuellement, de sorte que, malgré les signatures individuelles, le tout est une œuvre commune» (*Rapport* de 1928, p. 5). Chaque article pourvu d'un commentaire final se termine par une signature abrégée, qu'on peut interpréter comme le signe discret de la prise en compte de la part substantielle assumée par le signataire, mais aussi des précieux apports de ses (ex-)collègues.

*

L'entrée du GPSR au sein de l'Université de Neuchâtel (cf. *Rapport* de 2007-2008, p. 23-25) a eu pour conséquence d'enrichir le processus rédactionnel d'une étape supplémentaire. Depuis 2010, le directeur du Centre de dialectologie de cette Université et les membres de la nouvelle Commission scientifique lisent les épreuves; leurs commentaires sont dûment pris en compte par la rédaction. Les premiers échanges, très constructifs, instaurés entre les rédacteurs et les commissaires ont révélé le caractère fécond de ce regard extérieur, pour ses apports scientifiques évidemment, mais aussi pour la lumière qu'il jette sur la réception du *Glossaire* auprès des spécialistes de notre domaine de recherche. En particulier, il s'est avéré qu'un lecteur même averti éprouve parfois des difficultés à interpréter certains passages caractérisés par un degré élevé de codification. Ce constat, qui n'a pas à remettre en cause le bien-fondé des normes éditoriales adoptées depuis le début de l'entreprise, appelle néanmoins la recherche d'une solution car, si un rédacteur est habilité à être concis, il se sent aussi tenu d'être compris.

La codification des informations dans un dictionnaire, incluant l'usage d'abréviations, le recours à une terminologie spécialisée et l'adoption d'un programme microstructurel constant, est conforme aux lois du genre¹. Les fondateurs du *Glossaire* ont constitué une liste d'abréviations, de signes et de termes conventionnels comparable à celle des dictionnaires de la langue française, qu'ils ont progressivement adaptée à leur besoins². Ils ont aussi conçu et mis en œuvre une sorte de 'grammaire' propre à la microstructure du dictionnaire, afin de rendre compte de la manière la plus rigoureuse et la plus économique possible du foisonnement formel et sémantique des données à publier.

¹ Cf. J. REY-DEBOVE, *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Paris, 1971, p. 173-175.

² Cf. *Gl.* V, p. IX-XVI.

Ainsi, la formule lexicographique du *Glossaire*, complexe mais souple dans ses applications, présente des séquences codifiées porteuses d'implicite, en particulier dans l'exposé des variantes phonétiques et dans le commentaire final. Ce trait, intimement lié à la nature des matériaux publiés et au programme originel de l'œuvre, est à mettre en rapport avec une des spécificités du *Glossaire*: «L'article du *GPSR* participe de deux ordres de lisibilité, plus ou moins superposables. Le 'corps' de l'article (suite des définitions et des exemples) doit être à la portée de tous les lecteurs [...]. Le commentaire en petits caractères qui termine l'article s'adresse, du moins en son détail, aux spécialistes de l'histoire de la langue, avec lesquels il instaure ou poursuit un dialogue»³.

Dans le cas du commentaire final, l'usage de tournures concises trouve sa légitimité dans l'économie générale de l'ouvrage: «Il est de l'essence de la plurilinguïté dialectale d'être en permanence confrontée à une multitude de formes qui, bien que remontant strictement à la même base, ont subi des transformations très diverses d'un patois à l'autre. Le même foisonnement se constate au plan sémantique où chaque sens premier génère quantité de sous-sens ou de nuances géographiquement disséminés. Commenter tous ces phénomènes prendrait une place considérable et rendrait les rubriques consacrées au commentaire scientifique des données plus longues que l'article lui-même; aussi sont-elles soumises à des critères précis selon lesquels, à la suite des indications de base, ne sont explicités que les faits exceptionnels, dont ne suffisent pas à rendre compte les données linguistiques assurées de chaque dialecte (supposées connues du lecteur)»⁴.

Soucieux de n'attenter en aucune façon à la cohérence interne du *Glossaire* (défini ici comme l'œuvre parachevée ou, en termes genettiens, le texte⁵), les rédacteurs ne sont pas moins désireux de rendre plus aisément déchiffrables les codes parfois subtils de l'ouvrage. Ils estiment cependant que la résolution d'éventuelles difficultés d'interprétation ne réside pas dans une refonte de la ligne éditoriale en vigueur, mais dans la mise à la disposition du public d'outils de nature paratextuelle, plus précisément épitextuelle. Une telle approche s'inscrit d'ailleurs dans la lignée du projet initial, puisqu'une partie du corpus épitextuel est déjà constituée⁶.

Le lecteur du *Glossaire* dispose d'ores et déjà des pages de titre publiées en tête de chaque volume. Une étude métalexicographique consacrée à ce dictionnaire resterait à mener et, sur un plan plus pratique, une explicitation de la totalité des conventions rédactionnelles qui le sous-tendent trouverait sa place dans un manuel

³ F. VOILLAT, dans *Bulletin I* (Sciences humaines et sociales) [du] Fonds national suisse de la recherche scientifique, 1995/2, p. 12.

⁴ Extrait d'une étude inédite de P.-H. LIARD consacrée au *Glossaire*.

⁵ Pour une définition des notions de texte, de paratexte et d'épitexte, cf. G. GENETTE, *Seuils*, 1987, p. 7-11 et 116-118.

⁶ On peut considérer comme relevant de cette catégorie les *Rapports du Glossaire des patois de la Suisse romande* (1899-), la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande* (cf. *Rapports* de 1912, p. 6 et de 1920, p. 3) et les *Tableaux phonétiques des patois suisses romands* (cf. *Rapport* de 1925, p. 4).

pratique⁷. Plus modestement, la rédaction est en train d'élaborer un document contenant plusieurs index et un certain nombre de clefs facilitant la lecture de l'ouvrage; l'achèvement de cet opuscule est prévu dans les prochaines années. À plus court terme, il est envisagé de fournir des aides à la lecture du *Glossaire* sur le site internet de l'institution⁸. Dans le même ordre d'idées, et pour répondre partiellement aux desiderata formulés par J.-P. CHAMBON⁹, les présentations de fascicules les plus récentes seront mises en ligne.

É. FLUCKIGER

*
* * *

Le fascicule 114 (pages 1009 à 1064 du tome VII), rédigé par MM. Liard, Chevalley, Huber ainsi que par M^{mes} Godat et Diaconescu, comprend la tranche alphabétique qui va de *fripier* à *frònyj*. L'étendue de cette tranche, qui inclut 173 articles, est déterminée par les 56 pages que font traditionnellement les fascicules du *Glossaire* (trois octonions et un quaternion). Soumis à un nombre de pages fixe, les fascicules n'ont généralement pas d'unité de contenu, dans la mesure où :

— les mots qu'ils présentent appartiennent souvent à des familles qui ont commencé dans un autre fascicule ou qui se termineront dans la partie encore à publier du *Glossaire*;

— les correspondances sémantiques (synonymie, antonymie) dépassent fréquemment le cadre d'un fascicule.

Comme nous le verrons, ces deux phénomènes s'observent dans le cas des articles que nous allons passer en revue ci-dessous.

*

Frò est le représentant principal d'une famille de mots entamée au volume V (voir notamment *dèfōura*, *dèfrò*, *dehors*) et qui se terminera à la lettre T (avec *tòfrou* «nom donné au diable»). À l'origine de cette famille, il y a l'adverbe latin *fōras* «dehors (avec mouvement)», accusatif plur. d'un subst. **fora*, doublet de *foris* «porte». Pour signifier «dehors sans mouvement ou avec une idée de provenance», le latin utilise *fōris*, forme de l'ablatif. Cette paire d'adverbes a produit une descendance très bien attestée en Suisse romande. Leur différence sémantique ne s'est toutefois pas maintenue; on observe plutôt une opposition géographique: *fōura*

⁷ Les lecteurs du *FEW* sont aussi confrontés à ce problème (dans des proportions supérieures); s'ils n'ont pas encore de manuel pratique, ils disposent de l'étude d'EVA BÜCHI, *Les structures du «Französisches Etymologisches Wörterbuch»*, *Recherches métaléxicographiques et métaléxicologiques*, Tübingen, 1996.

⁸ L'adresse du site est: www.gpsr.ch

⁹ Lire les considérations de J.-P. CHAMBON à ce propos dans son compte rendu des fascicules et des *Rapports* du *Glossaire* (cf. ci-dessous, p. 38).

(< fõ ras) est attesté uniquement en Valais (du district de Martigny à celui de Sierre), tandis que *frò* (< fõ ris) est en usage surtout dans les autres cantons, à l'exception de celui de Genève, où on emploie de préférence le composé *dəsfèr* (sous *dəfrò*). Les sens de *fõra* et de *frò* sont présentés dans le même ordre; seuls les emplois substantivés sont traités différemment: dédoublement d'en-tête pour *fõra*, placement en fin d'article pour *frò*. S'ils possèdent chacun le sens de «printemps» (cette saison est étroitement associée à l'idée de sortie; cf. *Rapport* de 2001-2002, p. 3), *frò* substantivé signifie en outre «extérieur» dans des tournures à caractère locutionnel, où il est opposé à *dedans*:

— *I vœ sèvoa l fã ou l dadin*, je veux savoir ce qu'il en est (J Pleigne);

— *Férə lə frou è lə dadan*, aider aux travaux des champs et s'occuper du ménage, en parlant d'une servante; ironiquement, coucher avec le maître de maison (F Granges-de-Vesin);

— «*Laou faut dei gardaroba plien dé robé ... po lou frou et po lou dedans*», il leur faut des armoires pleines de robes pour sortir et pour rester chez elles (F Broye).

Signalons aussi des locutions où *frò* substantivé est employé seul:

— *Férə on frò*, prendre une décision (F Gruyère et Treyvaux);

— *Nind avi on frò*, en avoir le cœur net, savoir précisément (F Roche);

— *Dèmandà on frò*, demander ce qu'il en est réellement (F Roche).

*

Froid (< lat. frīgīd u, class. frī-) est à l'origine d'une grande famille de dérivés dont la rédaction a commencé au volume I avec le verbe *afrèidjyĕ* «refroidir, se refroidir». Au plan sémantique, l'article *froid* fait écho à celui de l'antonyme *chaud*, rédigé au volume III. Les deux mots se rencontrent dans des tournures parallèles (par exemple *il fait chaud/froid*), ils se retrouvent parfois en opposition au sein de la même locution (par exemple *ça ne me fait ni chaud ni froid*), mais il y a bien plus frappant: quand ils sont employés substantivement, ils peuvent être féminins tout en gardant une forme masculine (passim dans les cantons de Vaud, Valais, Genève et Fribourg). Ces féminins ont un caractère augmentatif et s'emploient pour marquer l'intensité du chaud, respectivement du froid. On dira:

— «Tu es drôlement bâti, Robert: tu crains également la froid et la chaud» (fr. rég. Genève);

— *Pèr on-na frai kəmin fã, tə vòou pã manká dé t'indzalã*, par le grand froid qu'il fait, tu ne manqueras pas de te geler (Vd Blonay);

— *Katsin nò dadin, yə fi ona frè dè læu*, retirons-nous à l'intérieur, il fait un froid de loup (V Trient).

*

Fromage (< bas-lat. *f o r m a t i c u*) est à l'origine d'une foisonnante famille de dérivés commencée au volume I avec *afròmadzì* «faire mûrir des fromages». Il est aussi le mot principal d'un réseau de synonymes (*fruit*, *motte*, *tomme*, etc.), dont l'ampleur est le reflet de l'importance du fromage dans l'économie et l'alimentation des Romands. Alors qu'actuellement l'industrie laitière a tendance à utiliser des appellations d'après le lieu d'origine des fromages (*bagnes*, *emmental*, *gruyère*, *jura*, *L'Étivaz*, *tomme vaudoise*, *vacherin fribourgeois*, etc.), on observe dans les patois de la Suisse romande de nombreuses désignations fondées sur d'autres particularités. Ces désignations peuvent prendre la forme de syntagmes. L'article *fromage* en présente une série, classés selon des caractéristiques relatives à différents domaines :

— Composition: *formèdj grè*, fromage gras (J Courfaivre), *fròmądzo aou tsairi*, au cumin (Vd Vaulion), *fromage de bagnes*, fait avec le lait de petites vaches, et non du Val de Bagnes comme le prétend le *Dictionnaire suisse romand* (F Neirivue 1750), etc.

— Goût: *fromądzo dāou*, fromage peu salé, qui n'a pas terminé sa fermentation (Vd Penthalaz), *fræmèdj sala*, salé (N Brévine), *fròmądzo ìnkro*, aigre (Vd Vaulion), etc.

— Texture: *froumądzou du*, fromage à pâte dure (Vd Montherond), *fròmązo bòoukèlouk*, à gros trous (V Pinsec), *froumėđjou lan-nā* (dérivé de *lame*? de *lan* «planche»?), fromage à petites fentes horizontales, qui tend à s'émietter et qui ne se prête pas bien à la vente (N Cerneux-Péquignot), etc.

— Maturité: *fròmądzo frè*, fromage frais (V Lourtier), *fròmązo vyou*, fromage vieux, dur et sec, qu'on a conservé longtemps, parfois même une centaine d'années, et qui est considéré comme délicieux (V St-Luc), *fermadge poéri*, pourri, très vieux et bon (N district de Neuchâtel vers 1760, seule occurrence en Suisse romande d'un syntagme bien attesté en France voisine; cf. CLAUDINE FRÉCHET, ci-dessous p. 26), etc.

— Usages: *fromage à rebibes*, fromage dur dont on fait des copeaux (fr. rég. SR), *fromądzo a rapā*, fromage à râper, vieux de cinq ou six ans au moins (Vd Étivaz), etc.

La plupart des syntagmes ci-dessus connaissent une variante, où *fromage* se trouve remplacé par *fruit*. Ces variantes seront présentées dans le prochain fascicule de la lettre F.

Certaines désignations du fromage relèvent de l'argot, cf. *antyėna*, *bousson*, *doraine*, *éponge* 2° 2, *français* 7°, *gomme* 9° et dans le fascicule 114:

- *fromego* (apocope du suivant);
- *fromegomme* (croisement de *fromage* et de *gomme*);
- *fromlo* (avec une termin. qu'on retrouve dans l'argot fr. *dirlo* «directeur»);
- *fromtom* (croisement de l'argot fr. *frometon* et du fr. *tomme*).

*

Froment, qui vient du lat. *frumentu*, peut être mis en relation avec son homologue d'origine germanique *blé*, rédigé au volume II. Dans plusieurs endroits de Suisse romande, les deux mots sont synonymes, mais, en règle générale, *blé* a le sens plus générique de «céréales». C'est pourquoi il arrive qu'on rencontre les deux mots au sein du même énoncé (où *froment* est dans un rapport hyponymique avec *blé*):

— *La fròmè pròdui la méyé gran-na dé tui lou byó*, le froment produit le meilleur grain de toutes les céréales (V Vérossaz);

— *Chig bla y'è mèchè, s t a dîrè ki ché y a de fròmè-n è de chéigla*, ce blé est du méteil, c'est-à-dire qu'il y a du froment et du seigle (V Évolène).

*

Fronde et *fronder* sont au centre d'une famille qui se caractérise par de fortes variations de radical, sans doute dues aux effets de l'onomatopéie, ou plus généralement de l'expressivité; voir R. LEHMANN, *Le sémantisme des mots expressifs en Suisse romande*. Dans cet ouvrage, on apprend que l'expressivité peut avoir un pouvoir déformant sur les phonèmes d'un mot. Selon ce principe, un étymon, en prenant une valeur expressive, peut subir des modifications et se décliner sous plusieurs formes (cf. *Rapport* de 2005-2006, p. 12). Dans le cas de *fronde*/*fronder* et de leurs dérivés, on observe deux radicaux principaux: *frond-* et *fron-n-* (auquel on peut rattacher les sous-produits que sont *fraon-*, *froin-n-* et *frin-n-*). La variabilité est telle que les radicaux peuvent aller jusqu'à se combiner. C'est le cas de la forme *frinda* (sous *fronder*), qui est issue d'un croisement entre *frondā* et *frin-nā*. Selon R. LEHMANN (op. cit. 48 ss.), *frond-* et *fron-n-* font système avec d'autres radicaux expressifs (classés sous **burd-* et **brund-* dans le *FEW*), si bien que l'on peut établir des correspondances entre des mots comme:

- *brondê*, *frådâ* et *fronder*;
- *frâda* et *fronda* (déverbaux);
- *bourdonner*, *brondānā* et *frondānā* (-*iner* ou -*onner*);
- *bourdon 2*, *brondōn* et *frondōn* (tous -*ōne*);
- *bårdê*, *fraonda*, *frådô*, *frāla 2* et *fron-nê* (tous -*ittu*).

A. HUBER